

Les Socialistes

et l'Anticléricalisme

Une lettre d'Amilcare Cipriani

L'Amilcare, le spirituel et vaillant organe anticlérical, nous envoie la copie d'une lettre adressée par Amilcare Cipriani à l'un de nos amis politiques, lettre dont le contenu est dans son prochain numéro.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

Le droit d'entrée dans l'école

INTERVENTION DE MME DEGHILAGE

Mme Deghilage, déléguée du conseil supérieur, a donné ensuite connaissance de la modification du décret de 1887 sur le droit de contrôle de l'enseignement par les instituteurs.

AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHON

Mercure, 7 novembre. — On sait que le conseil départemental des Bouches-du-Rhône s'est réuni hier à 7 heures 1/2. Le conseil a examiné les propositions de loi relatives à la législation syndicaliste. Voici les conditions dans lesquelles ce vote fut émis. La censure avait été proposée par l'inspecteur d'académie. C'est le directeur de l'école normale d'Aix qui rapporta cette proposition.

DANS LA REGION L'œuvre d'un laïque

M. Labbé, inspecteur général de l'Enseignement technique, officier de la Légion d'honneur

Nous avons la bonne fortune de posséder dans le Nord, l'homme modeste et éminent à qui la France doit une bonne part de la rénovation, de la création plutôt, de son système d'enseignement professionnel.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

A LILLE LE BANQUET de la Fédération Douanière

UNE MANIFESTATION RECONFORTANTE

Le banquet organisé par les groupes lillois de la Fédération douanière qui comprend l'Union générale du service actif, l'Union générale du service sédentaire et l'Association fraternelle des officiers, a eu lieu hier soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. Labbé.

MM le capitaine Pontoise, président de l'Association fraternelle des officiers douaniers de France; le lieutenant Chirac, président du groupe de Lille; Daniel Vincent, député; Colombier, président d'honneur de l'Association fraternelle des officiers douaniers de France; Giraudin, délégué de l'Union générale; le lieutenant Minqu, secrétaire adjoint de l'Association fraternelle des officiers douaniers; le capitaine Degalle; les lieutenants Thorel et Colombel, délégués du groupe de Dunkerque; Louvaine, lieutenant en retraite, délégué du groupe de Tourcoing; Clouse, lieutenant en retraite, délégué du groupe d'Amiens; et Duimille, instituteur des cours d'instruction douanière organisés par la Société républicaine des conférences populaires.

Le banquet de la Fédération Douanière

Au cours de ce banquet, qui fut particulièrement cordial, et où l'absence de M. le directeur des douanes du département du Nord fut vivement regrettée, des discours furent prononcés qui, tous empreints de la dignité exposèrent les bienfaits obtenus grâce à l'action loyale de la fédération douanière.

Le banquet de la Fédération Douanière

Parmi les orateurs les plus écoutés, nous citerons M. Conia, qui, après avoir souligné le bien-être d'un représentant du gouvernement et aux représentants des différents groupes de la fédération douanière, accourus de tous les points du département pour assister à cette troisième et magnifique fête fédérale, remercia particulièrement M. Allain de son dévouement à la cause démocratique.

Le banquet de la Fédération Douanière

M. Wellhoff, qui, par ses services éminents rendus grâce à lui par la Société des Conférences populaires à la fédération douanière et enfin M. Duimille pour le concours actif qu'il apporta dans l'organisation des cours d'instruction pour les douaniers.

Le banquet de la Fédération Douanière

M. Conia parla ensuite longuement des revendications matérielles qui font l'objet du mouvement de réclamation des douaniers, ainsi que du réconfort moral que donne la fédération la présence à cette fête d'un représentant du préfet.

Le banquet de la Fédération Douanière

Il termina en disant : « Que la discipline était une école de solidarité et que la fédération créait l'Association douanière par le bas. »

Le banquet de la Fédération Douanière

Après que l'orateur, qui fut très applaudi, eut porté un toast à l'Association Douanière, le capitaine Pontoise, président de l'Association fraternelle des officiers, prit à son tour la parole pour faire table rase du préjugé qui éloigne les officiers de leurs hommes, estimant que lorsqu'il s'agit de solidarité les associations doivent marcher la main dans la main dans une confiance honnête et réciproque.

Le banquet de la Fédération Douanière

M. Gérard, au nom des brigades, répondit que les chefs avaient raison de faire confiance à des hommes qui de tous temps n'avaient donné que des preuves de loyalisme et de dévouement et qui ne demandaient qu'à faire leur devoir.

Le banquet de la Fédération Douanière

Le discours de M. Daniel Vincent

La parole fut alors donnée à M. Daniel Vincent, député, qui, après avoir exprimé combien il était utile qu'un membre du Parlement assistât à une fête de ce genre, assura que tout le possible serait fait pour que toutes les améliorations du sort des douaniers, officiers, actifs ou sédentaires, fussent acceptées par la Chambre sous ratification par le Sénat.

Le banquet de la Fédération Douanière

Avec tout le cœur qu'on lui connaît, M. Daniel Vincent exprima à combien la précarité du sort des douaniers qui font tant pour la République et qui ont toujours donné les preuves d'un profond loyalisme, l'avait touché. Il s'éleva vigoureusement contre les conceptions à rebours qui font croire que le droit d'association des fonctionnaires menace la chose publique, alors que les maîtres français, qui ne cessent de cratopner au pouvoir de toute la largeur de la routine, et qui ne veulent pas disparaître.

Le banquet de la Fédération Douanière

« Mais il ajouta : La force de l'association réside surtout dans le respect du devoir. Il faut que par votre dignité, le gouvernement puisse se rendre compte qu'en vous accordant le statut des fonctionnaires, ce ne serait pas de sa part un déshonneur, mais une confiance, mais bien le déplacement d'une force dont vous seriez désormais responsables et qui, placée entre vos mains, ne vous concéderait pas que des droits, mais encore et surtout des devoirs, et qui, vous élevant au-dessus de vos intérêts personnels, vous donnerait en même temps une plus haute idée du service et une compréhension telle de vos obligations que même aux heures de revendications les plus passionnées, les services publics ni la discipline n'essent jamais à souffrir. »

Le banquet de la Fédération Douanière

Et le vibrant député, qui les applaudissements furent nombreux, termina en disant : « L'association unie au service du bien public. »

Le banquet de la Fédération Douanière

La section de Valenciennes

Au nom de la section de Valenciennes, M. Wargier apporta ses amitiés aux « unionnistes » et leur assura de la parfaite solidarité qui les unissait à tous les douaniers de France dans l'œuvre des revendications corporatives.

Le banquet de la Fédération Douanière

MM. Minqu, lieutenant secrétaire-adjoint de l'Association fraternelle des Officiers, et Albertin, directeur du journal « l'Association Douanière » exposèrent ensuite dans des énumérations concises l'œuvre accomplie par la Fédération.

Le banquet de la Fédération Douanière

Après cette mise au point réconfortante, M. Wellhoff prit à son tour la parole.

Le banquet de la Fédération Douanière

L'œuvre de la S. R. C. P.

Après avoir démontré avec humour combien cette conception qui divise la douane en deux camps, d'officiers d'un côté et hommes de trait d'autre côté, est inutile dans un corps aussi discipliné qu'est celui des douaniers, après avoir reçu de toutes les personnes présentes l'assurance entousiasmée que la promesse de ce banquet de grands et des hommes ne saurait en rien entraver la bonne marche du service et le respect dû aux chefs et à la justice de son ex subordination ne pourraient jamais en ressentir, M. Wellhoff exposa l'impulsion bienveillante que la société républicaine des Conférences populaires imprima au corps de l'œuvre de la Fédération douanière.

Le banquet de la Fédération Douanière

Les chiffres qui le cita concernent l'ascension de la montagne qui a eu lieu hier dimanche au sous-bord de la montagne de la S. R. C. P., furent particulièrement éloquentes.

Le banquet de la Fédération Douanière

L'éminent orateur, après avoir donné comme exemple l'assemblée des receveurs spéciaux de France dont il est le président qui toujours dans ses revendications et dans son attitude digne qui assure le succès encourage la fédération douanière à persévérer dans la lutte commune, avec énergie, mais aussi et surtout avec ce sang-froid et cette modération que donna le sentiment d'une cause juste et qui lui assure le triomphe final.

Le banquet de la Fédération Douanière

Le représentant du Gouvernement

Enfin, après que les applaudissements chaleureux qui saluèrent la fin du discours de M. Wellhoff se furent calmés et que M. Haastert eut sollicité l'appui de la fédération toute entière pour la défense des intérêts des « sédentaires » toujours sacrifiés, M. Allain, secrétaire général de la préfecture, se leva.

Le banquet de la Fédération Douanière

Au nom du préfet du Nord il salua l'assemblée toute entière et dit que tant de preuves de loyalisme avaient été données, par cette belle corporation des douaniers, qu'il avait pu hésiter à venir dans cette ville, et certainement il se fut abstenu de venir si elle avait été autrement composée. Il ajouta qu'après avoir entendu dans cette belle réunion toutes ces assurances

Le banquet de la Fédération Douanière

de la part de tous, il se sentait rassuré et qu'il était heureux de constater que la fédération douanière était devenue une force dont on ne saurait plus méconnaître l'importance.

Le banquet de la Fédération Douanière

Il termina en disant : « Que la discipline était une école de solidarité et que la fédération créait l'Association douanière par le bas. »

Le banquet de la Fédération Douanière

Après que l'orateur, qui fut très applaudi, eut porté un toast à l'Association Douanière, le capitaine Pontoise, président de l'Association fraternelle des officiers, prit à son tour la parole pour faire table rase du préjugé qui éloigne les officiers de leurs hommes, estimant que lorsqu'il s'agit de solidarité les associations doivent marcher la main dans la main dans une confiance honnête et réciproque.

Le banquet de la Fédération Douanière

M. Gérard, au nom des brigades, répondit que les chefs avaient raison de faire confiance à des hommes qui de tous temps n'avaient donné que des preuves de loyalisme et de dévouement et qui ne demandaient qu'à faire leur devoir.

Le banquet de la Fédération Douanière

Le discours de M. Daniel Vincent

La parole fut alors donnée à M. Daniel Vincent, député, qui, après avoir exprimé combien il était utile qu'un membre du Parlement assistât à une fête de ce genre, assura que tout le possible serait fait pour que toutes les améliorations du sort des douaniers, officiers, actifs ou sédentaires, fussent acceptées par la Chambre sous ratification par le Sénat.